

COMMUNE DE PEYRE EN AUBRAC

CAMPING MUNICIPAL

AUMONT - AUBRAC

TARIFS JOURNALIER 2019

	H.T	TVA10%	TTC
Randonneur + Tente (1 personne)	5,82 €	0,58 €	6,40 €
Personne supplémentaire	3,27 €	0,33 €	3,60 €
Enfant de moins de 13 ans	2,05 €	0,20 €	2,25 €
Véhicule + Tente (1 personne)	6,82 €	0,68 €	7,50 €
Personne supplémentaire	3,27 €	0,33 €	3,60 €
Enfant de moins de 13 ans	2,05 €	0,20 €	2,25 €
Véhicule + Caravane ou Camping-car (1 personne)	7,36 €	0,74 €	8,10 €
Personne supplémentaire	3,27 €	0,33 €	3,60 €
Enfant de moins de 13 ans	2,05 €	0,20 €	2,25 €
Branchement	2,36 €	0,24 €	2,60 €
Douche pour personnes hors camping	2,05 €	0,20 €	2,25 €
TARIF DE GROUPE (à partir de 10 pers.)+ Tentes par personnes	2,73 €	0,27 €	3,00 €
Par Enfant de moins de 13 ans	1,55 €	0,15 €	1,70 €
Garage Mort	2,05 €	0,20 €	2,25 €
LA PIGNE (chalet)	27,27 €	2,73 €	30,00 €
Forfait à la semaine	136,36 €	13,64 €	150,00 €

Taxe de séjour : 0,20 TTC par personne et par nuitée

Sont exonérés de la taxe de séjour :

- * Les personnes mineures,
- * Les titulaires d'un contrat de travail saisonnier employés sur le territoire de la communauté des communes des Hautes Terres de L'Aubrac
- * Les personnes bénéficiants d'un logement d'urgence ou d'un relogement temporaire

N° de Tel 06 86 68 84 16
Juin et Septembre : Permanence téléphonique 15h à 19h
Juillet, Août : de 8h30 à 12h et 14h30 à 20h.